Trente-sixième Année — N° 135 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES VENDREDI 15 MAI 1891

JOURNAL DE ROUBAIX

Abonnements : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, [illegible] — Un an 50 francs.— Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr. [illegible] Les départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à [illegible] tion d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue-Notre Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé Saint Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 14 MAI 1891

LÉGITIME DÉFENSE

Ce qui justifie notre conviction que les choses en Belgique, malgré l'incontestable gravité du mouvement gréviste, sont moins menaçantes qu'on ne pouvait le craindre, c'est l'attitude très ferme et très résolue qu'observent, vis-à-vis des agitateurs, non seulement les pouvoirs publics, mais les chefs des grandes industries contre lesquels ce mouvement est dirigé. Les uns et les autres agissent de façon à prouver que l'agitation est en réalité moins profonde et moins dangereuse qu'on ne le prétend.

Les premiers ont organisé énergiquement la défense de l'ordre ; les seconds résistent sans faiblesse aux exigences des meneurs de la grève. Les tribunaux sévissent contre ceux qui se rendent coupables d'atteintes violentes à la liberté du travail. Quant aux patrons, ils prennent des mesures sévères à l'égard des ouvriers qui ont abandonné leurs ateliers.

La direction de la Société Cockerill et celle des charbonnages et hauts fourneaux de Ougrée ont fait connaître officiellement, par des affiches, que les ouvriers qui se sont mis en grève et ont rompu ainsi leur contrat d'engagement ne font plus partie de ces Sociétés. Il sera pourvu à leur remplacement, ou du moins leur réengagement n'aura lieu qu'au fur et à mesure des besoins, aux conditions que la Société jugera convenables.

En agissant ainsi, ils ne font qu'user du droit de légitime défense. S'il est juste que les patrons n'oppriment pas les ouvriers, il n'est pas admissible que les ouvriers puissent opprimer les patrons. Si la société a le devoir de faire tout ce qu'il est possible pour améliorer le sort des travailleurs, elle a incontestablement le droit d'empêcher les travailleurs de troubler l'ordre social. Nous serions fort étonnés si, en définitive, comme toujours, la victoire ne restait pas aux autorités contre les fauteurs de désordre, aux patrons contre les organisateurs des grèves.

C'est ce que nous n'avons cessé de dire aux ouvriers dans toutes les occasions. Les forces ne sont pas égales entre les deux camps. Dans celui des travailleurs, peu de jours suffisent pour amener la gêne et le dénûment; et la misère croissante détermine bientôt la soumission. Les circonstances actuelles sont de nature à hâter encore plus ce moment psychologique. Le nombre des grévistes étant cette fois beaucoup plus grand, les besoins le sont aussi, et les ressources destinées à entretenir la grève seront bien plus vite épuisées.

Ce qui est certain, c'est que la grève, en Belgique, n'a pas pris jusqu'ici le caractère général qu'en espéraient les promoteurs. Dans certains centres, le travail lui-même a repris, et toutes les dépêches d'aujourd'hui signalent plutôt de l'amélioration que de l'aggravation dans l'état des choses.

Les ouvriers s'aperçoivent bien que le moyen d'action auquels ils ont recours est une arme à deux tranchants, qui leur est plus préjudiciable à eux-mêmes qu'elle ne l'est à leurs patrons. Ils voient ceux-ci décidés à ne pas transiger tant qu'on restera sur pied de guerre et qu'on ne se résoudra pas à traiter pacifiquement les questions du travail. Ils ne tarderont pas à avoir le sentiment de leur impuissance, et, de guerre las, à désarmer.

La question politique que l'on a mêlée à celle de la grève, finira, elle-même, par perdre de son influence sur l'esprit des ouvriers belges. S'ils réfléchissaient en effet, avec leur gros bon sens, aux décevantes espérances dont on les leurre, en leur faisant croire que leur sort deviendra heureux aussitôt que le suffrage universel sera établi en Belgique, ils comprendraient aisément à quel point on les trompe.

Le suffrage universel peut bien être une force de parti, mais il n'aura jamais la vertu ni la puissance de transformer les conditions fondamentales du travail, ni les lois supérieures de la production et de la consommation. Qu'ils jettent les yeux sur la France, le pays de la grande Révolution qui, il y a déjà un siècle, a créé la société moderne ! Depuis 1848, les ouvriers y sont en pleine possession du suffrage universel. Or, ils se plaignent toujours, autant qu'auparavant, de leur destinée et ils se prétendent toujours aussi opprimés par le capital. Il en sera de même en Belgique. Le suffrage universel n'y sera pas plus que chez nous une panacée infaillible.

Le problème ouvrier est posé depuis des siècles, et ce ne sont ni les révolutions ni la forme des institutions qui ont pu le résoudre. Les Républiques, avec le suffrage universel et le régime démocratique, n'en ont pas trouvé la solution, plus que les monarchies avec le suffrage restreint et le régime autoritaire.

PIÈGE ALLEMAND

On lit dans la *Patrie* :

« Hier, nous avons eu la bonne fortune de causer longuement avec un diplomate russe, qui est de passage à Paris, et avec lequel nous avons l'honneur, depuis plusieurs années, d'entretenir des relations.

» Notre conversation s'est aussitôt engagée sur la grosse affaire du jour : La question des grèves et des revendications ouvrières.

» La situation est grave, nous a dit notre éminent interlocuteur, et en France, sauf dans la sphère gouvernementale où l'on est informé, [illegible] ne sait généralement pas ce qui se passe.

» J'ai lu dans votre numéro de samedi un article parlant de cette situation. Vous en reconnaissez la gravité, mais vous avez été peut-être trop affirmatif en repoussant l'éventualité des complications européennes qui peuvent surgir.

» Votre gouvernement [illegible] au courant des préparatifs qui se font en Allemagne pour ne pas [illegible] laisser surprendre [illegible] grande et louable activité. Il veut [illegible] faire face à tout événement imprévu [illegible] évidemment à mobiliser, mais il veut être prêt [illegible] des bureaux achevé et parachevé [illegible] ou en quelques jours.

» Ce que vous avez dit de [illegible] armée, le Sa je crois, qui est de l'autre côté de [illegible] ouvriers, est exact. — Ces troupes [illegible] poussées de façon à pouvoir pénétrer en Belgique [illegible] extrême rapidité. — D'autres [illegible] si c'est nécessaire mais elles [illegible] que, l'ordre étant donné de garder [illegible].

» Ce que l'Allemagne cherche [illegible] le moment c'est de procéder par intimidation et [illegible] le roi des Belges, son allié quoique [illegible] à la révolution.

» Je ne crois pas que l'Angleterre intervienne dès à présent même diplomatiquement, ou elle n'interviendrait que pour la forme, car il est probable qu'on lui a fait des communications secrètes [illegible] le plan de campagne bien machiavélique qui a été combiné.

» Ce que l'on espère, c'est que la marche en avant de l'armée allemande provoquera en France une explosion d'indignation et de colère et que vous ne tarderez pas à jeter sur votre frontière du Nord un ou deux corps d'armée.

» C'est là où l'Allemagne vous attend. Tout en ne voulant pas engager sérieusement la guerre, elle vous attirera par ses provocations, le plus près possible de la frontière et, même si elle le peut, sur le territoire belge. Alors seulement elle mettra son plan de campagne à exécution Elle fera entourer vos soldats d'émeutiers et de grévistes qui, on en est certain déjà, se porteront audevant d'eux avec un grand enthousiasme et en criant : Vive la France! Vive la République! Vive la Révolution !

» On fera en sorte que ces manifestations se renouvellent, et que de nombreuses marques d'amitié et de confiance soient données à votre armée.

» Et pendant qu'en France vous en ressentirez une grande fierté, que vous vous congratulerez et serez heureux de voir vos troupes portant le flambeau de la civilisation (cliché des feuilles républicaines), si fraternellement accueillies par les Belges, l'Allemagne se tournera vers la Russie et lui dira, en développant sa thèse dans une bonne langue diplomatique :

» Vous voyez ce que c'est que la France, c'est la protectrice de la révolution européenne, que son armée traine après elle et qu'au nom de la fraternité des peuples elle a mission de défendre. Vous pouvez le constater quand son drapeau apparait, c'est pour exciter l'enthousiasme des émeutiers, de tous les révolutionnaires qui, dans nos Etats, ne cessent de conspirer dans le but de renverser la monarchie et de proclamer la république universelle.

» Unissons-nous donc pour la défense commune de nos intérêts, de notre couronne menacée, et laissons la France, gangrenée de révolution, mourir de la pourriture morale dont elle est atteinte et dont on ne pourra jamais la guérir.

» Ne croyez pas que j'invente ou que je plaisante, reprit notre interlocuteur que nous écoutions avec une attention très surexcitée. L'Allemagne est capable de tout tenter pour chercher à vous brouiller avec la Russie. Si elle y parvenait ce serait pour elle la plus grande victoire qu'elle pût remporter — mais elle ne la remportera pas. Son machiavélisme est percé à jour et, quoi qu'elle fasse, quoi qu'elle dise, la Russie restera inébranlable dans sa défiance contre l'Allemagne et dans son amitié pour la France.

» Votre gouvernement a agi très politiquement, au point de vue de vos relations extérieures tout au moins, en repoussant avec vigueur la proposition d'amnistie et si on avait su lire entre les lignes du discours de M. de Freycinet, faisant appel à la conciliation de tous, on y aurait vu de quelles graves préoccupations son esprit était assiégé.

» Il ne lui reste plus qu'à agir avec autant de circonspection que de calme et, prévenu comme il l'est, il pourra déjouer toutes les combinaisons, toutes les manœuvres et les basses intrigues de l'Allemagne.

» Nous nous garderons bien d'ajouter un mot, une réflexion à cette si importante conversation que notre patriotisme nous commandait de publier.

» Nous avons fait notre devoir ; que le gouvernement républicain sache faire le sien. »

Nous ne pouvons que féliciter le gouvernement de l'expulsion de M. Cunningham, révolutionnaire anglais, qui, dans un but facile à comprendre, était venu à Calais afin de prendre part à des manifestations contre les fabricants. On sait, en effet, que les manufactures de Calais sont en concurrence avec les usines anglaises de Nottingham pour la fabrication des tulles unis et brodés. Sous prétexte de propagande révolutionnaire, il est habile de paralyser cette industrie en France.

On aurait dû montrer le même *criterium* lorsque M. Cunningham et ses amis anglais et allemands sont venus à Paris y tenir le scandaleux congrès international des mineurs. Pendant que M. Cunningham cherche à soulever les ouvriers français, sa femme parcourt l'Espagne où elle prononce des harangues socialistes qui ont un grand succès de *saynète*. Afin d'en finir avec les agitateurs étrangers, il serait bon de leur appliquer la loi de 1872 sur l'internationale et ses fauteurs. Les Anglais de leur côté sont sans égards pour les Français qui vont en Angleterre faire de l'apostolat révolutionnaire.

LES MENEURS

On a arrêté l'agitateur Culine sous prévention de délit relevant de la loi du 7 juin 1848 sur les attroupements.

On a bien fait, on a bien fait, hélas ! tardivement.

Si ce dangereux personnage n'a pas été passible du délit « d'excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres », avant, pendant et après la catastrophe de Fourmies, c'est à y perdre son latin.

Il faut nettement — ainsi que l'a fait dans son admirable plaidoirie en faveur des humbles de Fourmies, le vaillant abbé Margerin — séparer la cause des meneurs de celle des exploités.

L'ingérence des meneurs dans la question sociale porte plus de préjudice aux ouvriers que l'obstination du patronat.

Bon nombre d'esprits sincères et pondérés persistent encore à mêler dans une commune malédiction les fauteurs de désordre et les travailleurs en voie d'émancipation.

De là les lenteurs, les timidités, les hésitations chez les apeurés de solution radicale, chez les badauds blottis dans leur ouate rentière, chez les législateurs retenus par la frayeur de l'opinion.

Il ne faut pas attendre beaucoup d'esprit de direction, beaucoup de sentiment ou d'équité de nos légiférants actuels, mais on les sait capables, en revanche, de se plier — fût-ce en rechignant — aux exigences de leur situation électorale.

Or la situation électorale des mandataires qui ne se hatent point vers la mise à l'ordre du jour de la question sociale n'est pas sérieusement menacée, précisément parce que dans le sens des masses on n'a pas encore pénétré la conception exacte qu'il convient d'établir entre les agitateurs et les agités, entre ceux qui vivent du désordre et ceux qui en meurent, entre « ceux qui ne demandent qu'un peu de pain » et ceux qui demandent du sang.

Tout homme ayant un peu étudié le mécanisme vieillot de notre édifice social et les différentes méthodes susceptibles d'être utilisées en vue de sa transformation, doit avoir éprouvé — suivant son tempérament, — des montées de colère, des nausées de mépris, des désespérances muettes de faire le bien, en présence de l'immixtion invétérée du désordre dans ce qui est destiné à être l'ordre demain.

Les meneurs ont pris en mains la cause ouvrière pour en vivre ou s'en faire une réclame, une plate-forme électorale, pour la compromettre à leur profit, pour la noyer au besoin dans le sang.

— Ne vont-ils pas en prison, les meneurs ?

— Iraient-ils, s'ils s'étaient fait tuer en tête des menés ?

Compte-t-on jamais une tête de meneur dans la lugubre statistique d'une journée d'échauffourée ?

La prison, pour eux, c'est l'abri certain pendant que l'égorgement continue, c'est une sorte de désertion légalisée, c'est l'avenir politique gagné entre quatre murs blindés où ne pénètrent pas les balles, pendant que, là-bas, les autres, les travailleurs, présentent leur poitrine gonflée du venin instillé, aux projectiles, aux entailles, aux trouées de la répression provoquée.

Ah! comme elle est éloquente en sa douloureuse actualité, la page du poète des humbles qui a pour titre « La grève des Forgerons. »

On y voit un mené réduit au désespoir, assommant un meneur, sans préméditation, sans remords, dans le réveil implacable de sa griserie de révolté.

Et on n'y plaint pas l'exécuté, on frisonne tout le temps à la pensée des effroyables tortures qui firent d'un honnête ouvrier pris dans les piéges d'un braconnier de politique, un révolté, « un assassin ou un excitateur. »

Car, dans la poignance de la situation, on en arrive à se demander si l'honnête ouvrier a fait réellement œuvre de criminel ou de justicier.

Et si, le livre fermé, la première émotion passée, on en vient à reconnaître le crime, on reste encore véhémentement tenté de l'absoudre.

Je n'irai pas jusqu'à conseiller aux grévistes de faire aux agitateurs le sort du meneur de la grève des forgerons. Il faut faire la part de l'imagination du poéte.

Il me plairait, néanmoins, voir la justice armée pour frapper impitoyablement les meneurs et être inépuisablement indulgente aux menés.

La peau de tous les Culine réunis ne vaut pas une molécule de chair d'une seule victime de Fourmies.

Du jour où on expulsera les Culine de notre terre de France, du jour où on se décidera à les envoyer au Tonkin ou ailleurs expérimenter leur activité, la question ouvrière aura fait un grand pas, et si le gouvernement ne se prête point à la résoudre l'opinion saura l'y contraindre.

LE DUEL ROCHEFORT-ISAAC

Le duel Rochefort Isaac n'aura pas lieu. L'*Intransigeant* raconte en détail les péripéties de cette tragicomédie, plus comédie que tragédie. En voici le résumé :

A Londres, dit le journal précité, M. Henri Rochefort reçut samedi dernier, la visite de MM. Louis Besson et André Brouillet, les témoins du sous-préfet Isaac. M. Rochefort refusa toute rétractation et déclara qu'il était prêt à accorder à M. Isaac une réparation par les armes.

Cette détermination prise, M. Rochefort invita les témoins à rentrer en France, d'abord pour éviter les riguenrs de la loi anglaise, ensuite pour ne point donner l'éveil au public. Il n'y avait d'après lui qu'un seul endroit où il put se battre, c'était la frontière hollando-belge. Dans ces conditions, il importait que l'affaire fût tenue secrète.

MM. Besson et Brouillet promirent une absolue discrétion, et même, pour éviter qu'un télégramme ne fût remis sous les yeux de Constans, M. Besson se chargea de remettre une lettre de M. Rochefort à ses deux témoins MM. Ayraud-Degeorge et Galli. En dehors des intéressés, c'est-à-dire des adversaires et des témoins, personne n'était prévenu. Il est peu probable que M. Rochefort ait livré le secret et l'*Intransigeant* reconnait que les témoins ont été absolument discrets.

Aussi, grand fut l'étonnement de M. Rochefort quand, deux heures à peine après le départ de M. Isaac, il reçut une dépêche l'informant que la *Liberté* annonçait qu'une rencontre devait avoir lieu et que le bruit en était déjà répandn au Palais-Bourbon. Une indiscrétion était déjà commise avant même que MM. Besson et Brouillet eussent repassé la Manche.

MM. Ayraud-Degeorge et Galli, témoins de M. Rochefort, firent observer cette incorrection à MM. Besson et Brouillet.

« Chose extrêmement curieuse et tout à fait digne de remarque, dit l'*Intransigeant*: le lendemain matin, plusieurs journaux publièrent des notes conçues dans des termes absolument identiques et qui énuméraient très fidèlement les prétentions de M. Isaac, — dont quelqnes-unes n'avaient pas été admises et ne figuraient même pas au procès-verbal. »

Naturellement, l'éveil fut donné en France et en Belgique. Néanmoins, pour dépister la police et la gendarmerie, il fut convenu que le duel aurait lieu à Heyst-sur-Mer et que les adversaires et les témoins s'y rendraient par des voies différentes.

M. Rochefort devait partir seul d'Ostende par chemin de fer; ses témoins le rejoindraient près de Heyst en voiture. M. Isaac avec ses témoins, partirait de Bruges en voiture. Ces derniers étaient arrivés à Heyst à dix heures du matin.

De son côté, M. Rochefort partait d'Ostende par le premier train; il fut immédiatement filé par des gendarmes, et, en débarquant à Heyst, il vit venir à lui le commissaire de police qui lui dit très poliment :

« — Monsieur, nous savons pourquoi vous venez ici Nons avons ordre d'empêcher le duel.

» — Mais nous ne voulons pas nous battre sur le territoire belge, nous allons en Hollande.

» — Nous ne vous quitterons plus. Nous vons accompagnerons jusqu'à la frontière voisine. Les gendarmes hollandais sont prévenus ; les chemins sont gardés par eux ; car la force publique a reçu là-bas les mêmes instructions qu'ici.

» A partir de ce moment, M. Rochefort et ses témoins, ainsi que le docteur Aubrun, qui les accompagnait, ne purent faire un pas, sans être escortés par la gendarmerie.

» Derrière eux, venait le commissaire, suivi par huit gendarmes et lenr brigadier.

» M. Rochefort se dirige vers les dunes ; les gendarmes lui emboitent le pas. Il rentre dans le village ; — l'escorte des pandores belges le suit comme son ombre.

» Les paysans, les pêcheurs, quelques ouvriers attirés par le spectacle forment des groupes, et bientôt toute la population se tient en arrière des gendarmes et continue à suivre M. Rochefort.

» On n'entend plus qu'un bruit de sabots et de bottes.

» Ce manège menaçant de ne plus prendre fin, M. Rochefort et ses témoins entrent dans le café de l'Hôtel-de-Ville, situé rue de l'Eglise. Ils n'étaient pas encore assis que, gravement, le commissaire et les gendarmes pénétraient à leur tour dans l'établissement.

» M. Rochefort se lève et marche de long en large dans la salle; les gendarmes opèrent des mouvements stratégiqnes pour empêcher une évasion.

» Impossible de se débarrasser de l'escorte tenace. M. Rochefort n'avait plus qu'à l'inviter à se rafraichir. Le commissaire, le brigadier et ses hommes acceptent et vident quelques chopes d'un air bon enfant. Le commissaire exprime même à M. Rochefort tous ses regrets de ce qui se passe. »

Il y a là évidemment une scène à faire dans un opéra-bouffe.

Bref, duellistes et témoins furent obligés de rentrer à Bruges où les gendarmes s'attachèrent à leurs pas. Citons une bien amusante réponse d'un gendarme belge auquel un témoin de M. Rochefort reprochait de moins surveiller l'adversaire de ce dernier :

« Nons le connaissons, répond le brave pandore, nous le connaissons celni-là, monsienr, sais-tu (*sic*), et l'autre ne pent pas se battre tout seul ! »

Pas si bête que cela, le gendarme belge.

Finalement, MM. Rochefort et Isaac ont renoncé à se battre. Les témoins de M. Rchefort, dans une lettre adressée à ce dernier, disent :

« Dans une nouvelle entrevue avec les témoins de M. Isaac, nous avons déclaré que nous étions à leur disposition, et nous leur avons demandé de nous indiquer un autre point de la frontière hollandaise où la rencontre fût possible, le territoire français vous étant fermé puisque vous êtes proscrit.

» Ces messieurs ont reconnu qne, gardés à vue comme nous l'étions, nous ne pourrions donner suite à nos projets.

» Nous leur avons fait alors observer qne, sans de regrettables indiscrétions commises — indiscrétions dont les témoins du reste, ne sauraient être rendns responsables — la rencontre n'anrait pas été empêchée, enfin que nons n'avions, quant à nous, rien négligé ponr qu'elle abontît.

» Dès lors nons n'avions plns qu'à considérer notre mission comme terminée.

» Veuillez agréer, cher ami, la nonvelle expression de notre affectueux dévouement.

» H. AYRAUD-DEGEORGE, H. GALLI. »

Quant au commissaire de police d'Heyst, il anrait été, d'après l'*Agence Havas*, averti par une dépêche *anonyme*.

Incident à Ostende

Paris, 13 mai. — D'après une dépêche privée reçue à Paris ce matin, M. Isaac s'est rendu à l'*Hôtel du Phare*, à Ostende, où était descendu M. Henri Rochefort.

Au moment où ce dernier est entré dans la salle à manger de l'hôtel, M. Isaac s'est avancé rapidement vers lui.

M. Rochefort s'est retiré immédiatement dans sa chambre.

L'hôtelier et les personnes présentes sont alors intervenues pour éviter un nouvel incident.

Le sons-préfet d'Avesnes a quitté Ostende rentrant à Paris.

L'ATTENTAT CONTRE LE TSAREVICTH

Vienne, 13 mai. — Dans un interview le ministre du Japon a dit que, vu les bonnes relations existant entre la Russie et le Japon, on ne peut supposer que l'attentat ait été commis ponr des raisons politiques.

Paris, 13 mai. — D'après une dépêche reçue par le ministère des affaires étrangères, l'auteur de l'attentat contre le czarewitch serait bien un agent subalterne.

Les autorités japonaises, cherchant à diminuer leur responsabilité, répandent le bruit que le meurtrier aurait été pris d'un accès de folie subite.

On confirme que cet individu a été arrêté de suite et que l'entourage du prince a voulu lui faire un mauvais parti.

Le prince Baryatinsky, aide-de-camp, a aidé le prince Georges de Grèce à désarmer l'assassin qui cherchait à frapper de nouveaux coups.

Saint-Pétersbourg, 13 mai. — L'émotion la plus vive continue à régner ici et à Moscou; des manifestations pour la famille impériales se poursuivent nombreuses et bruyantes.

Ce matin la czarine a reçu un télégramme du czarewitch confirmant que sa blessure est sans importance : il se porte bien, il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

L'empereur a télégraphié, dit-on, au czarewich de quitter le Japon dès que sa santé le permettra.

On parle d'une modification dans le retour à Saint-Pétersbourg. La traversée de l'Algérie serait abandonnée, le prince débarquerait dans un port russe.

L'empereur a télégraphié aussi au prince Georges de rentrer au plns tôt en Crimée.

Toujours dans le peuple les versions les plus exagérées circulent, on se refuse un peu à croire que l'attentat n'ait pas eu de suite grave et que le mobile ne soit pas politique. Le jeune prince, âgé de 22 ans, est très aimé; les témoignages de sympathie continuent à arriver de l'étranger. Un service d'actions de graces a eu lieu ce matin dans la chapelle impériale.

Paris, 13 mai. — Demain l'église russe de la rue Daru célèbrera un service d'actions de grâce pour le czarewitch.

M. Carnot a envoyé le général Brugère s'inscrire à l'ambassade de Russie; les ministres ont accompli la même formalité.

Saint-Pétersbourg, 13 mai. — On dit que le meurtrier serait un prêtre fanatique qni a voulu empêcher le czarevitch d'entrer dans un temple.

Vienne, 13 mai. — Des versions contradictoires circulent ; d'après l'une, le coup aurait été porté par un agent dont la consigne était de ne laisser entrer personne et n'aurait pas reconnu le prince. Enfin on évoque nihiliste évadé de Sibérie. En réalité on ne sait rien de certain et la vérité est encore dissimulée.

Chambre des Députés

Séance du mercredi 13 mai 1891

Présidence de M. FLOQUET.

AVANT LA SÉANCE

La qnestion des conrses, qni vient en discussion aujonrd'hui, a amené à la Chambre un nombreux public de curieux. Beancoup de fraîches toilettes.

Seul, de tous les ministres, M. Develle est an banc dn gouvernement, au moment où la séance est onverte, à deux heures.

BOURSE DE PARIS

du jeudi 14 mai

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'État			
91 10	3 0/0 1891			91 35
93 30	3 0/0			93 13
103 37 1/2	4 1/2 0/0 1883			103 9[illegible]
92 0	Italien 5 0/0			93 35
17 55	Turc 4 0/0			17 [illegible]
480	Egypte 6 0/0			480 6[illegible]
69 75	Extérieure 4 0/0			69 70
90 3/8	Hongrois 4 0/0			91
41	Portugais 3 0/0			41 7/3
95 3 16	Consolidés anglais			95 1/4
95 1/4	Russe 1880			
	Russe 1889			
	Russe 1890			
	Sociétés de crédit			
4430	Banque de France			4430
[illegible] 50	Banque d'Escompte			4[illegible]0
7[illegible]0	Banque de Paris			7[illegible]3
1247 50	Crédit Foncier			1[illegible]6
378 75	Crédit Mobilier			376
[illegible]6	Crédit Lyonnais			76[illegible]
[illegible]	Banque Ottomane			5[illegible]2 50
	Chemins de fer			
1865	Nord			1865
1475	Paris-Lyon-Méditer.			14[illegible]5
1[illegible]05	Orléans			
5[illegible]6 25	Autrichien			5[illegible]6
263 75	Lombards			261
307 50	Nord Espagne			3[illegible]3
310	Saragosse			312
	Valeurs diverses			
1380	Gaz Parisien			
35	Métaux			37
31 25	Panama			31 87
2575	Suez			2610
	Mines			
5[illegible]3	Rio-Tinto			540
145	Tharsis			148 75
[illegible]5	de Beers			372 50

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 14 mai 1891

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
[illegible]	3 0/0	93 15 ./.
91 25 ./.	3 0/0 1891	91 25 ./.
[illegible]	3 0/0 amortissable	92 20 ./.
[illegible]	4 1/2 0/0 1883	104 10 ./.

BOURSE DE LILLE

du jeudi 14 mai

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCED
Lille 1860, remboursable à [illegible]		[illegible]
Lille 1863, remboursable à [illegible]		[illegible]
Lille [illegible]		[illegible] 50
Lille [illegible]		[illegible]
Lille [illegible]		[illegible]
Lille [illegible]		[illegible]
Lille [illegible]		[illegible]
Lille [illegible]		[illegible]
[illegible]		[illegible]
[illegible]		[illegible]
[illegible]		[illegible] 60
[illegible]		[illegible]
[illegible]		[illegible] 50
[illegible]		[illegible] 50
[illegible]		[illegible]
[illegible]		[illegible]
Crédit [illegible]		[illegible]
[illegible]		[illegible]
[illegible]		[illegible]
[illegible]		[illegible]
[illegible]		[illegible] 2 50
Le Nord [illegible]		[illegible]
Union [illegible]		[illegible]
Union [illegible]		[illegible]
[illegible]		500
[illegible]		[illegible]
[illegible]		1[illegible]0
Tramway [illegible]		40
Caisse [illegible]		[illegible]
[illegible]		[illegible]0
[illegible]		[illegible]
[illegible]		[illegible]
[illegible]		[illegible]
[illegible]		[illegible]
Fives-Lille [illegible]		[illegible]
Union [illegible]		[illegible]
Gaz Wazemmes [illegible]		[illegible]
Chemins de fer [illegible]		121 25

CHARBONNAGES

ACTIONS		Cours complets
Aniche (Nord) le 12e		17600
Anzin 100e de denier	4960	4997 50
Béthune 1881		605
Béthune 1877		449
Bruay (Pas-de-Calais)		14695
Bully-Grenay le 6e	[illegible]	3320
Carvin		1785
Courrières		4425
Campagnac		445
[illegible]		550
Do[illegible]y		4250
De[illegible] (act. libérée) 500 fr.		225
Dourges		10100
Escarpelle (Nord)		2545
Epinac		410
Ferfay (Société anonyme)		8[illegible]0
Lens		26000
Liévin		9650
Ostricourt		520
Meurchin		8800
Mines 20 0/0 part d'ingénieur		35000
Drocourt		2855
Sincey-le-Rouvray		20
Thivencelles, Fresnes-Midi		208 75
Vicoigne et Nœux		121700

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Le conflit italo-américain

Rome, 14 mai. — On dit que le gouvernement serait disposé à demander aux Etats-Unis de soumettre le différend relatif à l'affaire de la Nouvelle-Orléans à l'arbitrage du tsar; toutefois il est probable que cette idée soit acceptée à New-York.

Les grandes manœuvres

Paris, 14 mai. — Le ministre de la guerre a été informé que le président de la République assisterait à la grande revue des quatre corps d'armée qui prendront part aux manœuvres de l'Est.

Cette revue sera passée par le général Saussier au camp de Châlons, le 18 septembre. Outre le 5e. 6e, 7e et 8e corps d'armée, les troupes de Saint-Mihiel et les régiments de cavalerie de la région assiteront à cette revue.

A cette occasion, le général Davoust sera nommé grand'croix de la Légion d'honneur et le général Jamont sera promu à la dignité de grand officier.

Panique dans un théâtre

Le Mans, 13 mai.—Une panique s'est produite hier soir à la fin de la représentation des *Cloches de Corneville*.

Une fuite de gaz mit le feu à un portant. Immédiatement, les spectateurs se précipitèrent vers les portes, qui, au parterre, sont exceptionnellement étroites

Des accidents se seraient immanquablement produits sans le sang-froid dont fit preuve la première chanteuse, Mlle Violet.

Celle-ci harangua, en effet, le public, lui affirma qu'il ne courait aucun danger, et resta bravement sur le devant de la scène, avec les autres artistes, pendant que derrière, les pompiers arrosaient le portant enflammé.

Au bout de dix minutes, le feu était éteint.

Le prince de Galles indisposé

Londres, 14 mai. — Le prince de Galles est atteint d'une légère attaque d'influenza; son état n'est nullement inquiétant, néanmoins la réception de la cour, demain, sera tenue par le duc de Connaught, au lieu du prince de Galles.

Translation de cendres. — Les restes du général français Lasalle. — Autorisation demandée au gouvernement autrichien.

Vienne, 14 mai. — Le gouvernement français s'est adressé, par l'intermédiaire de l'ambassade, au ministère des affaires étrangères afin d'obtenir l'exhumation des cendres du général Lasalle, qui doivent être transportées en France.

Le général Lasalle, tué à la bataille de Wagram en 1809, repose dans le cimetière de Saint-Marx dont la fermeture est prochaine.

Le gouvernement autrichien accordera certainement sans la moindre difficulté l'autorisation demandéo.

Au cimetière de Linz (Haute-Autriche), se trouvent également les restes de deux autres officiers français morts de même en 1809. Sur l'une des tombes où reposent ces braves, on lit : « Philippe Cardenau, colonel commandant la 8e demi-brigade, tué le 3 de mai 1809, sur le champ de bataille, à Schellenberg, inhumé le 4 à Linz »; sur l'autre: « Cigît Alexandre-Pierre de Navelet, baron de l'empire français, commandant de la Légion d'honneur, général de brigade, commandant l'artillerie du 2e corps d'armée, décédé à Linz le 1er décembre 1809. La mort qui l'avait épargné dans maints combats, la enlevé dans la 42e année de son âge, à l'armée et à ses amis qui lui ont laissé ce témoignage de leur estime et de leurs regrets.

La situation agricole aux Etats-Unis. — La concurrence étrangère

Londres, 14 mai. — Le *Times* de ce matin publie une dépêche de Lebraska-City, annonçant que le président Harrisson, dans un discours prononcé à Ohamak, constate avec plaisir que 90 0/0 des produits agricoles du pays ont été consommés dans le pays.

Il ne sait pas encore quand on pourra devenir indépendant du marché étranger pour les produits agricoles, mais le jour ne lui paraît pas éloigné où le fermier pourra consommer sur place ses produits.

On va créer de nouveaux débouchés et ce sont les navires américains qui feront le transport.

L'attentat contre le Tzarewitch

On mande de Saint-Pétersbourg au *Gaulois* :

« Plus de dix mille personnes entourent le palais d'Anitschkof, résidence du Tzar à Pétersbourg.

» On s'informe, on demande des nouvelles du « tzarewitch Gossouday ».

» L'alarme est universelle.

» C'est à Gatschina que le Czar a appris la nouvelle. L'impératrice Maria-Fédorowna a été informée avec tous les ménagements imaginables. Cependant, elle a été prise d'une longue syncope, à laquelle a succédé un état de surexcitation alarmant. Elle répète sans cesse qu'on lui cache la vérité et que son fils est mort.

» On dit que le prince aurait reçu une blessure assez grave à la tête et une autre à la main gauche.

» Le prince Barlatinsky, aide de camp du grand-duc, était auprès de lui au moment de l'attentat. Mais l'agression fut si rapide et si inopinée, qu'il n'eut pas le temps de parer les coups de sabre, qui pleuvaient drus comme grêle sur le malheureux czarevitch.

» On ne sait encore au juste qui a commis le crime. On l'attribue soit à un fanatique japonais, soit à un nihiliste forçat, évadé d'Akitaline.

Dépêche de Berlin au *Figaro* :

« On assure ici que la version officielle sur l'attentat dont le Tsarewitch a été victime cache la vérité an sujet de l'état du Prince, qui donnerait lieu à de réelles inquiétudes.

» Les nouvelles de Saint-Pétersbourg disent que l'émotion est grande dans la capitale où le tsarewitch est très aimé.

» On incline à croire dans tous les cercles russes que l'agent de police japonais qui a frappé le prince était soudoyé. On admet difficilement que cette tentative n'ait eu aucun mobile. »

Dépêche de Saint-Pétersbourg au même journal :

« L'impératrice se trouve dans un état de nervosité extrême et demande instamment le retour immédiat du czarewitch.

L'impératrice Eugénie

Rome, 13 mai. — L'impératrice Eugénie qui se trouve actuellement à Venise, entreprendra prochainement un voyage dans les Balkans et dans l'Orient.

L'affaire Rochefort-Isaac

Dépêche de M. Isaac dans l'*Echo de Paris* :

« Ostende, 10 h. 45, matin. — Je suis arrivé à Ostende, hôtel du Phare où Rochefort était descendu et je me suis assis dans la grande salle où il devait venir déjeuner à dix heures et demie. Quand il est arrivé au milieu de la salle je me suis levé et avancé vivement sur lui.

» Rochefort m'apercevant a fait : « Oh ! » Mais il est rentré précipitamment dans sa chambre. L'hôtelier et une personne qui l'accompagnait se sont interposés.

» Je rentre à Paris. Il n'y a décidément rien à faire avec cet homme. » ISAAC.»

Dépêche de M. Rochefort à l'*Intransigeant* :

« Ostende, 13 mai. — Le garçon de l'hôtel du *Phare* étant allé avertir M. Rochefort qu'un monsieur l'attendait dans la salle à manger, le rédacteur en chef de l'*Intransigeant* quitta sa chambre et reconnut, à travers la porte vitrée, l'ex-sous préfet d'Avesnes.

» M. Rochefort se méfiant du coup du juif, alla prendre son revolver et se rendit aussitôt dans la salle à manger; mais M. Isaac avait déjà disparu en disant qu'il allait attendre M. Rochefort à l'embarcadère. Quand celui-ci prit le bateau, il n'y avait personne. »

Un assassin de douze ans

Nantua, 13 mai. — Un crime épouvantable vient de jeter la consternation dans la petite ville d'Oyonnax. Un enfant de douze ans a assassiné, sans aucun motif, un autre enfant de quatre ans.

Ce précoce criminel, nommé M..., qui, du reste, a toujours montré les plus mauvais instincts, a entraîné sa victime au bord d'une rivière, l'a plongée dans l'eau, et trouvant qu'elle tardait trop à mourir, l'a achevée à coups de poing, l'a mordue au visage, en lui arrachant le nez, et l'a abandonnée sur la rive.

Pendant toute la nuit, les parents affolés ont fait des recherches; la gendarmerie et une partie de la population les accompagnaient, le petit misérable suivait ces recherches; pressé de questions par le maire d'Oyonnax, il a fini par avouer son crime.

Confronté avec le cadavre, le jeune M... n'a manifesté aucune émotion. Bien plus, il a montré, avec le plus grand cynisme, comment il avait arraché les dents et le nez de sa victime. M... sera écroué ce soir à la prison de Nantua.

LES MARCHÉS A TERME

BULLETIN DU JOUR

14 mai.

ROUBAIX-TOURCOING. — A part une légère augmentation de 2 c. 1/2 en type 1 sur septembre, il n'y a aucun changement à signaler pour tous les autres types.

On a enregistré aujourd'hui 75,000 kilos et la tendance du marché est calme.

Caisse de Roubaix-Tourcoing: type 1 : sur juin 30,000 kil. à 5.52 1/2 ; sur juillet 5,000 à 5,55 ; sur juillet 5,000 à 5,57 1/2.

Sur août 10,000 à 5,60 ; sur septembre 10,000 à 565 ; sur octobre 5,000 à 5,65; ensemble 65,000 k.

Caisse de Tourcoing type 1 : sur juin 5,000 kil. à 5,52 1/2; sur octobre 5,000 à 5,65; ensemble 10,000 kil.

ANVERS. — La tendance du marché est calme et les prix sont fermes.

On a traité en peignés allemands contrat B 15,000 k. sur juin, 25,000 sur juillet, 10,000 sur août et 5,000 sur septembre.

Total de la journée : 55,0000 k.

LEIPZIG. — Il y a aujourd'hui une reprise de 2 1/2 pfs. sur les trois derniers mois et sur janvier et février. On a traité 55,000 kilog. et la tendance du marché est calme.

LE HAVRE.—Le marché est calme. Il y a une baisse de 50 centimes jusque novembre. On a fait 75 balles.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.